



**HAL**  
open science

## Etudier les réseaux : apports et perspectives pour les sciences sociales

Claire Bidart

► **To cite this version:**

Claire Bidart. Etudier les réseaux : apports et perspectives pour les sciences sociales. Informations sociales, 2008, 147, pp.34-45. halshs-00326052

**HAL Id: halshs-00326052**

**<https://shs.hal.science/halshs-00326052>**

Submitted on 1 Oct 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire Bidart – sociologue, chargée de recherche au CNRS, LEST, CNRS-Université de la Méditerranée-Université de Provence

# Étudier les réseaux

## Apports et perspectives pour les sciences sociales



*Pourquoi étudier les réseaux sociaux ? S'intéresser à cet objet transversal aux thématiques traditionnelles des sciences sociales, c'est enrichir la compréhension des processus de socialisation. Cette perspective permet de mieux appréhender les liens entre les individus, les groupes et la société globale.*

Comment les individus entrent-ils en contact avec la société, comment s'y inscrivent-ils ? Comment constituent-ils cette société en s'associant les uns aux autres ? Le "travail" de la socialisation, qui consiste à apprendre à se situer et à interagir au sein du monde social qui nous entoure, est étroitement lié aux diverses formes de la sociabilité (Simmel, 1917). C'est par la fréquentation et l'entretien de relations avec les autres que l'individu "travaille" son inscription sociale, s'affilie à des milieux sociaux, choisit ses partenaires et ses activités, construit des accords avec ses semblables, oriente et affirme ses références culturelles.

La sociabilité consiste, dans un premier temps, à prendre en considération les autres individus et à interagir avec eux dans le cadre des codes sociaux de communication. On se salue, on adopte des postures signifiant nos intentions favorables, on parle si possible une langue commune, on évite d'agresser, etc. La sociabilité va pourtant au-delà en indiquant une propension à développer et à entretenir des relations avec autrui. Ces relations dépassent les interactions car elles se répètent,

perdurent et acquièrent une histoire, s'inscrivent dans le temps ; elles deviennent singulières dans la mesure où les acteurs ne sont plus substituables.

Un réseau social est un système relationnel. Il regroupe un ensemble de relations, que cet ensemble soit défini par un individu commun (le réseau d'une personne) ou par un collectif (le réseau total d'une organisation ou d'une corporation). On peut aussi envisager des réseaux plus vastes, englobant l'ensemble des abonnés à l'électricité ou à Internet dans un pays ou dans le monde entier, qui ne se connaissent pas mais sont reliés par un système technique. L'important est que l'on définisse clairement la nature des relations et les limites du système que l'on va prendre en considération. L'analyse des réseaux sociaux focalise son attention sur les relations entre les entités.

Les sciences sociales, dont l'objectif est de comprendre le fonctionnement des sociétés, ont bien des raisons de s'intéresser aux réseaux sociaux. La sociologie bien sûr, mais aussi l'histoire, l'anthropologie, l'économie, la gestion, la géographie humaine et la psychologie sociale développent de plus en plus les analyses de réseaux. Quelle est la spécificité de ce regard sur les sociétés qu'offrent les analyses de réseaux, quelle est la particularité des réalités ainsi révélées, et en quoi intéressent-elles les sciences sociales ?

### **Les réseaux porteurs des processus de socialisation et d'intégration**

L'ensemble des relations qu'un individu entretient avec d'autres forme un système particulier, son réseau personnel. Cet ensemble porte la trace des univers qu'il a parcourus et dans lesquels il a rencontré ces personnes. Son réseau témoigne ainsi de son histoire. Il comprend des parents, des amis d'enfance, parfois une relation conservée d'un lointain camp de vacances ou d'un voyage, auxquels se sont ajoutés plus récemment des collègues de travail, des amis du conjoint, des partenaires de loisirs... Ces liens actifs aujourd'hui rappellent les divers milieux dans lesquels la personne a évolué à différentes époques de sa vie et à partir desquels elle a construit ces relations.

Par ailleurs, avec chaque relation s'ouvre aussi un "petit

monde”, un morceau de société auquel elle donne accès. Chaque nouvel ami introduit dans des contextes, des cercles sociaux, des savoirs nouveaux, présente aussi d’autres partenaires, d’autres “connaissances”. Au fur et à mesure que l’individu tisse son réseau de relations, s’agence ainsi sa circulation dans des espaces sociaux plus ou moins diversifiés. De plus, c’est dans la rencontre et les interactions avec autrui que l’individu appréhende les différenciations sociales, apprend à s’y situer, à s’affilier ou à se distancier, à négocier sa place dans la société. Cette dynamique s’inscrit donc dans les processus de socialisation, dans la mesure où elle contribue à construire le mode d’accrochage de l’individu dans la société, et dessine en quelque sorte sa “surface sociale”.

Dans une organisation, on remarque l’importance, pour son efficacité, de la distribution des relations entre les unités (personnes, services, partenaires...). Dans certains secteurs du collectif, les connexions sont maximales, la communication passe bien, alors que dans d’autres, elles sont partielles, lacunaires. Cette distribution du réseau “total” de l’organisation nous donne là aussi une image des canaux et des flux, ainsi que des barrières et des clivages qui traversent le collectif, mettant alors en lumière les facteurs pertinents qui produisent ces liaisons et ces fractures. Dans certains cas, c’est l’âge qui divise l’organisation entre anciens et nouveaux ; dans d’autres, c’est le niveau hiérarchique, le type de tâche, etc.

L’étude des réseaux sociaux, de leur distribution, de leurs strates temporelles, de leur diversité, de leurs degrés d’interconnexion nous permet donc d’appréhender une sorte de cartographie sociale dynamique des modes de circulation et d’ancrage dans les univers sociaux.

### **Une transversalité aux autres structurations et groupements**

Alors qu’en France particulièrement, les sciences sociales ont beaucoup insisté sur les appartenances à de grands groupes sociaux (classes sociales, localités, institutions, catégories socioprofessionnelles...), les analyses de réseaux sont apparues comme une possibilité

de découvrir des logiques transversales à ces grands ensembles. Les réseaux d'immigration, de commerce, d'entraide, de pouvoir, de clientélisme ou de diffusion des innovations, par exemple, se constituent en effet souvent hors des circuits balisés, des hiérarchies officielles et des préconisations. Ils traversent les frontières entre les pays, les communautés, les familles, les clans, les métiers, les niveaux, les groupements, les cercles (Wellman, 1979). Les relations y sont plus pertinentes que les assignations par des statuts. Il en est de même pour la famille. Certes ses membres sont identifiés par les règles de parenté et d'alliance, les relations entre eux sont relativement prescrites par des codes plus ou moins explicites. Ceci étant, les relations réelles sont susceptibles d'être très différentes, voire absentes, et le réseau familial peut ne recouvrir que très partiellement la famille instituée : on doit un certain respect à sa belle-mère mais on peut ne jamais la fréquenter ou lui préférer de lointains cousins.

Un des premiers intérêts de l'analyse des réseaux réside donc dans la découverte de limites aux explications par les attributs, les groupements, les ordonnancements, mais aussi dans la mise en lumière de fonctionnements alternatifs au regard des statuts et des procédures attendues. Si les acteurs trouvent un emploi par d'autres moyens que par les institutions qui en sont chargées, si le "piston" fonctionne à côté des procédures d'évaluation, s'il est possible de mobiliser un lien personnel pour accéder à un organisme, alors de fait les institutions, les lois et les organisations ne sont pas les seules instances régulatrices. On gagne dès lors à mieux comprendre comment fonctionnent ces autres instances que sont les réseaux sociaux, à éclairer ces chemins de traverse qui construisent des liaisons alternatives aux circuits officiels.

Cette image de réseaux "détachés" des statuts – détachement tout relatif, on le verra – a certainement contribué à leur succès d'estime auprès de bien des acteurs sociaux, qui y ont vu un certain allègement des pesanteurs sociales, une alternative aux processus de ségrégation, voire une solution à bien des malheurs des hommes. Cette vision quelque peu enchantée se trouve souvent décalée par rapport aux constats plus réalistes

des recherches scientifiques qui identifient derrière ces logiques transversales d'autres structurations, mais aussi y retrouvent le poids des facteurs sociaux classiques (l'âge, l'origine sociale et le niveau de diplôme, en particulier). De plus, un réseau ne se décrète ni ne se modifie par une action volontariste, en ce qu'il est le produit de bien des interactions, des histoires et des combinatoires complexes.

### **Un niveau intermédiaire entre individus et société**

L'individu ne se présente pas comme un atome solitaire face à un bloc lisse que serait la société. Il "tricote" plutôt des chemins passant par des éléments qui se trouvent à sa portée et qui le conduisent vers des instances accessibles, elles-mêmes reliées à des ensembles plus vastes ou à des institutions. Pour entrer dans une grande école ou s'inscrire dans un parti politique, par exemple, on se renseigne en général préalablement auprès de son entourage pour avoir des avis et éventuellement des contacts. Le réseau de relations personnelles, prolongé et relayé par les réseaux d'autrui, fait l'interface avec la société globale et construit l'accès au monde social, lui-même constitué par des entrelacements de réseaux (Degenne, Forsé, 2004).

Le monde ne se réduit pas pour autant à un grand filet de liens. Il se compose aussi d'institutions et de cercles sociaux, plus ou moins formels, dont l'identité et la pérennité dépassent celles des individus, des relations et des réseaux. Une préfecture, une entreprise, une association sont fondées sur des assises juridiques et sociales qui dépassent les liens entre individus, et qui leur survivent.

Pour autant, ces institutions sont entrelacées avec les réseaux sociaux. Les analyses de réseaux mettent ainsi en lumière les mécanismes de construction de ces liens et de ces chemins entre individus, collectifs et institutions. Elles montrent en particulier comment les groupes sont connectés par des individus communs, et les individus connectés par des groupes communs. Elles permettent, par exemple, de reconstituer l'itinéraire de la diffusion d'une innovation, en montrant par quels relais elle circule, quels obstacles elle

rencontre, quelles adhésions elle obtient, jusqu'à se trouver officiellement inscrite dans des projets industriels ou des programmes sociaux. De même, au cours d'un parcours d'insertion professionnelle, une personne va bénéficier des conseils de connaissances et d'amis, solliciter des agences de recherche d'emploi, rencontrer des employeurs potentiels, jusqu'à devenir salariée d'une entreprise. De nouveaux liens personnels peuvent alors se créer avec des collègues, qui seront ensuite détachés du collectif de travail pour devenir des relations amicales, qui elles-mêmes pourront être mobilisées pour obtenir l'accès à une association ou à une autre institution... Ces mouvements d'encastrement (l'individu se fond dans un collectif) et de découplage (l'individu se détache d'un collectif, se singularise) animent ainsi la dynamique des rapports entre individus et société (Grossetti, 2004).

### **D'autres structures sociales**

Un réseau n'est pas une entité floue et indifférenciée que l'on peut désigner approximativement. Il doit être très précisément construit par l'observateur, en fonction de ses questions. En effet, une personne combine divers réseaux qui se recouvrent plus ou moins : celui de ses amis, celui des personnes susceptibles de l'aider, celui des personnes fréquentées la semaine passée, celui des noms inscrits sur son agenda, celui de ses collègues de travail, etc. Le chercheur doit donc "générer", à partir de questions précises, le réseau pertinent pour son étude.

Par ailleurs, celui-ci ne se limite pas non plus à une simple liste de noms, à une collection de relations. Il forme un système, c'est-à-dire que ces liens interagissent les uns avec les autres, ont des actions réciproques, s'organisent d'une manière qui n'est pas neutre et qui réagit sur chacune des relations. Les interconnexions qui le rendent plus ou moins dense, les trous entre certaines de ses parties, les ponts qui les rejoignent, la centralité de certains liens particulièrement sollicités, tous ces éléments d'organisation du réseau ont des effets propres sur chaque relation et sur les qualités globales de l'ensemble.

Dans le cas d'une organisation, ils auront par exemple

des conséquences sur la performance, sur la distribution du pouvoir, sur les modes d'action en milieu hiérarchisé ou collégial (Lazega, 1999), ainsi que sur chacun des liens impliqués, dont l'importance et l'efficacité sont liées à la position plus ou moins stratégique dans l'ensemble.

Dans le cas d'un réseau individuel, ses formes de structuration ont des conséquences sur les modes de socialisation. Un réseau concentré sur une sphère unique, un milieu professionnel ou un village par exemple, est relativement homogène, fortement interconnecté, et produit un solide ancrage dans cet univers social-là, une insertion locale intense mais relativement limitée à ce milieu. Si l'individu s'en éloigne, il risque de manquer de ressources. À l'inverse, un réseau hétérogène et dispersé, construit au fil de sa vie par une personne qui a beaucoup déménagé ou changé de métier, sera composé de liens différents et séparés les uns des autres. L'individu est alors moins inséré dans un milieu, mais il en est aussi moins dépendant. Il peut plus facilement s'adapter à des déplacements, à des changements, à des situations diversifiées, voire se permettre de jouer sur des facettes identitaires variées. Le fait que les cercles sociaux ouverts par le réseau soient concentrés, imbriqués, ou bien diversifiés et éclatés, connectés entre eux ou pas détermine la variété et l'emprise des "petits mondes" auxquels la personne a accès, et par là ses modalités d'insertion sociale.

Un réseau social est donc une forme structurée et l'agencement de ce système complexe a une pertinence propre. Il est alors important de le construire avec des méthodes très précises, loin d'une simple utilisation métaphorique.

### **Une répercussion des structures sociales globales**

Les analyses de réseaux se sont développées, on l'a dit, sur l'hypothèse de structures relationnelles transversales aux grandes structurations sociales. Certains travaux ont ainsi mis l'accent sur ces "nouvelles" structures, en y recherchant l'explication des différenciations sociales. Les comportements des individus ou des groupes sont alors déterminés principalement par leur



position dans les structures relationnelles. Les “classes d'équivalence”, qui regroupent les individus occupant une position équivalente dans la structure, même s'ils sont très éloignés les uns des autres, peuvent expliquer leur statut, leurs qualités, leurs attitudes, etc.

D'autres chercheurs ont examiné les articulations entre ces structures relationnelles avec les structurations sociales plus classiques. Ils ont combiné l'analyse de la position dans le réseau avec les indicateurs de classe sociale, d'âge, de sexe, etc. Ils ont alors retrouvé la puissance des déterminations sociales dans les structurations des réseaux elles-mêmes. On a montré, par exemple, que dans les classes populaires, les réseaux sociaux sont moins étendus et plus denses que dans les classes supérieures, et qu'en milieu urbain, ils sont plus dispersés et polyvalents qu'en milieu rural (Fischer, 1982). Pour certains, les réseaux sociaux répercutent et redoublent même les hiérarchies sociales. Ainsi, pour François Héran (1988), “*en matière relationnelle, le capital va au capital*”, c'est-à-dire que les classes supérieures cumulent plusieurs avantages : des réseaux plus grands, mais aussi plus diversifiés, plus résistants dans le temps et davantage susceptibles de se renouveler par l'apport de liens nouveaux, moins soumis à la diminution générale de la sociabilité avec l'âge...

La tendance à préférer entretenir des relations avec des personnes qui nous ressemblent, appelée “homophilie”, est un autre indicateur de la persistance des catégorisations sociales globales à l'intérieur des structures relationnelles. Même pour les relations amicales, qui pourraient paraître libres des déterminations sociales du fait qu'elles sont électives et non institutionnalisées, se manifestent des régularités qui montrent que les clivages sociaux restent bien actifs et que persiste une “*ségrégation douce*” (Grossetti, 2006) dans les réseaux et dans les préférences que l'on aimerait croire très personnelles (Bidart, 1997).

### **Des effets sur la société et sur les individus**

Les divisions sociales, les fonctionnements des collectifs, les modes d'intégration et de socialisation sont pour une part affectés par les réseaux sociaux. Ceux-ci installent entre eux mais également en leur sein des

connexions transversales qui mettent parfois de l'huile dans les rouages, les coordinations informelles fonctionnant souvent aussi bien que les autres. La qualité de ce maillage influe sur le contrôle social, sur le niveau de normativité, sur la circulation des informations, sur la diffusion des innovations, etc. Les institutions elles-mêmes n'en sont pas tenues à l'écart mais s'y articulent et y participent.

Dans la dimension individuelle, le réseau d'une personne forme un entourage qui contribue à orienter son parcours en lui offrant divers exemples, bons ou mauvais, dont elle peut tendre à s'approcher ou à s'écarter. En particulier dans les moments clés où elle doit s'orienter, faire des choix et construire son parcours, son réseau personnel influe sur sa trajectoire par les exemples qu'il montre, par les conseils qu'il prodigue, par les ressources qu'il offre, mais aussi par les contraintes qu'il pose. Réciproquement, une personne a tendance à préférer se lier avec des partenaires relativement semblables à elle : des individus du même niveau d'éducation, avec des enfants du même âge que les siens, habitant le même quartier, partageant les mêmes loisirs, ayant les mêmes goûts (Allan, 1989 ; Burt, 1992 ; Maisonneuve et Lamy, 1993)... Son entourage va donc, dans une certaine mesure, lui ressembler, mais sans être totalement homogène non plus. Une relative diversité à l'intérieur du réseau personnel permet d'avoir plusieurs "sons de cloches" qui autorisent une certaine souplesse normative (Ferrand, 2007). L'individu peut jouer de la pluralité des opinions, adapter ses images, dissocier ses rôles et ses personnages. Il est alors également en mesure d'évoluer.

C'est donc tout un jeu subtil entre diversité et ressemblance, entre sélection et influence (Burk, Steglich et Snijders, 2007) qui sous-tend les rapports entre les orientations d'une personne et celles de son réseau, qui construit aussi les "petits mondes" dans lesquels elle évolue. Le réseau personnel constitue à la fois une niche de proches et de semblables, et un "tremplin" vers des milieux plus divers et des instances plus globales.

À une échelle un peu plus large, la densité du réseau d'un individu ou d'un collectif a des effets très nets sur la force du contrôle social qui s'y exerce : si les inter-

connexions entre les membres du réseau sont très nombreuses, l'information circule bien, le consensus est plus massif et il est plus difficile d'échapper à la pression normative de l'ensemble que si les partenaires sont isolés et discordants.

La notion de "capital social", très utilisée et débattue depuis quelques années, fait référence aux modalités d'accès et d'utilisation des ressources contenues dans les réseaux sociaux. On a par exemple démontré que les "liens faibles", à savoir des relations peu intenses et peu fréquentes, sont plus à même d'aider à trouver un emploi que les "liens forts" (Granovetter, 1973)... du moins dans certains milieux, ce qui, au passage, réintroduit là aussi le poids des variables contextuelles et individuelles.

Au niveau du collectif, le capital social découle également des échanges de ressources et donc de la structure du système relationnel de l'organisation, qui définit des logiques de concurrence, de coalition et de distribution du pouvoir.

Les réseaux sociaux et leurs structurations sont ainsi très impliqués dans la construction et la circulation des ressources individuelles et collectives. Les prendre en considération, c'est comprendre un peu mieux les interactions entre individus, collectifs et sociétés. C'est aussi élucider les différenciations particulières liées aux systèmes relationnels plus qu'aux attributs individuels ou aux régulations formelles des organisations, ou plutôt complémentaires et articulées à ces attributs et à ces régulations.

## Conclusion

Plus encore que d'ouvrir la perspective à un niveau intermédiaire entre individus et société, l'étude des réseaux sociaux permet d'établir en continu un lien théorique entre les niveaux micro et macro-sociologiques. Le fait de focaliser l'attention sur les systèmes relationnels permet d'éviter divers enfermements conceptuels et de rendre compte des complexités sociales à partir d'éléments relativement simples et d'indicateurs stables et systématiques.

La relation est une entité de base facile à fixer et à qualifier. Elle est fondée sur une suite d'interactions mais

les dépasse en se pérennisant et en se singularisant, en trouvant une épaisseur temporelle au-delà des contextes et des contingences. Les relations se combinent par ailleurs en système dont la structure fait sens. Cette structure réagit en retour sur les relations. Cette dialectique permet de rendre compte des dynamiques sociales d'affiliation et de socialisation, sans les réduire à des logiques psychologiques ou à des mécanismes déterministes.

L'individu construit des relations et des entourages qui l'influencent en retour, en relayant les grandes divisions et les grands mécanismes sociaux mais dans une logique plus réciproque et interactive. Les structurations des réseaux n'agissent pas de manière déterministe unilatérale mais dans une co-construction perpétuelle avec les relations, elles-mêmes issues des interactions individuelles.

Les analyses de réseaux permettent aussi, pour peu que l'on valorise cette dimension, une représentation dynamique des processus sociaux. Elles décrivent les modes de construction du maillage social, les histoires relationnelles, les circulations de ressources, les modalités des échanges et des influences, mettant ainsi en lumière les dynamiques de la socialisation.

## **Bibliographie**

- > Allan G., 1989, ***Friendship, Developing a Sociological Perspective***, Londres, Harvester Wheatsheaf.
- > Bidart C., 1997, ***L'amitié, un lien social***, Paris, La Découverte (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00197849/fr/>)
- > Burk W. J., Steglich C. E. G., et Snijders T. A. B., 2007, "Beyond Dyadic Interdependence : Actor-Oriented Models for Co-Evolving Social Networks and Individual Behaviors", ***International Journal of Behavioral Development***, n° 31.
- > Burt R. S.,
  - 1982, ***Toward a Structural Theory of Action***, New York, Academic Press ;
  - 1992, ***Structural Holes : the Social Structure of Competition***, Cambridge, Harvard University Press.

- > Degenne A., Forsé M., 2004, **Les réseaux sociaux**, Paris, Armand Colin.
- > Ferrand A., 2007, **Confidents, une analyse structurale de réseaux sociaux**, Paris, L'Harmattan.
- > Fischer C. S., 1982, **To Dwell Among Friends. Personal Networks in Town and City**, The University of Chicago Press.
- > Granovetter M. S., 1973, "The Strength of Weak Ties", **American Journal of Sociology**, n° 78.
- > Grossetti M.
  - 2004, **Sociologie de l'imprévisible**, Paris, PUF.
  - 2006, "Réseaux sociaux et hiérarchies sociales : la "ségrégation douce"", Congrès de l'Association française de Sociologie, Bordeaux, 4-7 mai 2006.
- > Héran F., 1988, "La sociabilité, une pratique culturelle", **Économie et Statistique**, n° 216.
- > Lazega E., 1999, "Le phénomène collégial : une théorie structurale de l'action collective entre pairs", **Revue française de sociologie**, XL-4.
- > Maisonneuve J., Lamy L., 1993, **Psycho-sociologie de l'amitié**, Paris, PUF.
- > Simmel G., 1981 (1<sup>re</sup> édition, 1917), **Sociologie et épistémologie**, Paris, PUF.
- > Wellman B., 1979, "The Community Question : the Intimate Networks of East Yorkers", **American Journal of Sociology**, n° 84.